



REGISTRE NOMINATIF DES PERSONNES VULNERABLES 2024 - Ville de CAHORS

Article L116-3 du Code de l'action sociale et des familles



**Si vous êtes déjà inscrit(e) sur le registre nominatif de la Ville de Cahors,
il n'est pas nécessaire de faire la démarche sauf pour signaler des modifications**

Je soussigné(e), **demande à être recensé(e)** pour bénéficier du dispositif d'information et de surveillance

Pour les couples, merci de renseigner les deux personnes

MADAME

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Tél domicile : _____ Tél portable : _____

MONSIEUR

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Tél domicile : _____ Tél portable : _____

Vous vivez : Seul En couple En famille Autre (précisez) : _____

INTERVENTIONS des services sociaux ou médico-sociaux

OUI NON

PERSONNE à PREVENIR en cas d'URGENCE

Représentant légal (tutelle ou curatelle) Tiers

Lien de parenté (si c'est le cas) : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

_____ Code Postal _____

Téléphone domicile _____

Téléphone portable _____

Il est rappelé aux familles et aux proches qu'une telle procédure ne dispense pas de prendre fréquemment des nouvelles des personnes inscrites en cas d'alerte canicule.

Dans le cadre de cette inscription, les services du CCAS ou de la ville peuvent être amenés à vous rendre visite sans réponse de votre part aux appels téléphoniques pendant la période de vigilance.

Prestation	Nom de l'organisme	Fréquence des visites
Aide à domicile		
Soins infirmiers		
Portage de repas		

Médecin traitant : _____

Disposez-vous ...

- d'une climatisation ? OUI NON

- d'une pièce fraîche ? OUI NON

- d'un système de téléalarme ? OUI NON

Serez-vous absent de votre domicile ?

OUI NON

>>> Si oui, précisez les dates de vos absences :

à Cahors, le _____ 2024

Signature(s) :